

Tracing>Server< : Augmentation de capital par apport en nature d'actions Team On Line Solutions

Résumé du document E relatif à :

L'augmentation de capital par apport en nature d'actions Team On Line Solutions

Visa AMF E. 04-128 en date du 28 juin 2004

Principales caractéristiques

▪ **Emetteur**

Tracing>Server<

129, Chemin du Moulin Carron
69130 ECULLY

Code Euroclear 7285

Mnémonique : TNS

Code ISIN : FR0000072852

Classification FTSE : 972 Services informatiques.

▪ **Aspects économiques de l'opération d'apport**

Les relations entre le groupe Tracing>Server< et le groupe Mory se sont construites tout d'abord sur la base d'une relation commerciale au travers de laquelle la société Tracing Server Development apportait à la société Mory Group des prestations de conseils et d'ingénierie informatique.

Cette relation commerciale a évolué vers un partenariat technologique ou, au travers de la création de la société Team On Line, les deux entreprises ont souhaité développer une plate-forme de nouvelles solutions informatiques dédiées au monde du transport et de la logistique.

Dans le prolongement de ce projet et dans le cadre de l'évolution de ses besoins informatiques, le groupe Mory a souhaité préparer la migration de ses systèmes d'information vers une solution plus moderne, et les deux sociétés ont créé la société Team On Line Solutions (TOLS) société ayant pour objet de développer la nouvelle génération des logiciels dédiés à Mory Group, sur base des outils et du savoir faire de Tracing Server Development. L'intérêt pour Tracing>Server< de reprendre le contrôle de Team On Line Solutions s'explique par les éléments suivants :

L'intégration de Team On Line Solutions permettra :

- De consolider 100 % d'une activité complémentaire et rentable, et ce sans qu'il n'y ai de besoin d'investissement spécifique important,
- De créer des synergies entre les deux sociétés par le rapprochement des équipes de R&D et des équipes d'assistance, et faire apparaître des gains de productivité quant à la maintenance du parc client,
- De continuer à enrichir un catalogue de solutions logicielles déjà très riche par l'apport d'une solution logicielle « grand compte » développée pour Mory Group dans une philosophie de « supply chain » intégrée,
- D'apporter au groupe une nouvelle activité « logistique industrielle » représentant un potentiel important de développement,
- De donner au groupe tout le crédit commercial et technique provenant du fait que Mory Group s'engage à moyen terme par le choix de confier au nouvel ensemble la migration puis l'exploitation de ses solutions informatiques.

Il est précisé que, dans le cadre de cette opération, Mory Group s'engage sur la base d'un contrat d'une durée minimum de 3 ans a confier au nouvel ensemble Tracing>Server< - Team On Line Solutions les opérations suivantes :

- Assurer, sous mode ASP, la migration de l'informatique Mory Group sur les nouvelles solutions logicielles développées par la société Team On Line Solutions,
- Assurer l'exploitation et l'hébergement du système d'information ainsi que de l'ensemble des échanges de données EDI de Mory Group,
- Assurer la formation et l'assistance aux utilisateurs,
- Assurer tous développements complémentaires.

L'engagement contractuel portant sur les principaux éléments du contrat définitif (objet, durée, montants) a été signé lors de la signature du protocole général en Tracing Server et Mory Group le 6 mai 2004. Le contrat définitif (reprenant notamment dans le détail les conditions d'intervention, la réversibilité, etc) est en cours de validation juridique.

En outre la présence du Président de Mory Group et du Président de Team On Line Solutions au conseil d'administration de Tracing>Server< démontre d'une forte volonté de rapprocher et consolider les sociétés Tracing>Server< et Team On Line Solutions. Les nominations de Mrs Alain Bréau et Guy Viciana en qualité de nouveaux administrateurs de la société Tracing>Server< seront proposées lors de l'assemblée générale ordinaire le 28 juin prochain. Il est prévu que M. Guy Viciana rejoigne la direction générale de la société Tracing>Server< et que M. Gilles Perrot rejoigne la direction de la société Team On Line Solutions tout en conservant son mandat de Directeur Général de la société Tracing>Server<. Le rapprochement entre les sociétés Tracing>Server< et Team On Line Solutions permettra d'anticiper une croissance significative du chiffre d'affaires consolidé qui pourrait atteindre 30 M€ dès l'exercice clos au 30 juin 2005. Le fait que cette opération puissent être envisagée sans qu'il n'y ait de restructuration importante permet d'espérer l'atteinte d'une rentabilité d'exploitation au moins égale à 7 % du chiffre d'affaires. Il n'est pas envisagé de modification de la politique de distribution de dividendes et ce compte tenu de l'importance des déficits antérieurs.

Pour la société Mory Group, Cette opération d'apport présente quatre principaux intérêts :

1) Achever le déploiement de la nouvelle informatique Mory.

La grande majorité des développements ayant été réalisée à ce jour par la société Team On Line Solutions, il est donc devenu très opportun de rapprocher les sociétés Tracing Server Development et Team On Line Solutions afin de mener à bien la migration des applicatifs informatiques du groupe Mory vers cette nouvelle solution. Compte tenu de son importance, cette migration, qui doit commencer avant la fin du premier semestre 2004, se réalisera par la société Team On Line Solutions avec l'appui des équipes Tracing Server Development.

2) Se donner de nouvelles capacités de R&D :

Le rapprochement des sociétés Tracing>Server< et Team On Line Solutions permettra de retrouver dans une seule et même entité une capacité renforcée de R&D permettant à Mory Group d'utiliser un laboratoire spécialisé dans ses métiers principaux.

3) Valoriser son actif financier :

Cette opération permettra à Mory Group de retrouver un fort potentiel de valorisation de son actif financier et ce, tout en dé-consolidant une activité qui sort de son core Business.

4) Valoriser les compétences humaines des principaux collaborateurs de Team On Line Solutions en leur offrant un projet motivant.

▪ Aspects juridiques de l'opération

L'opération d'apport

Date de la convention d'apport

La convention d'apport entre la société Tracing>Server< et les Apporteurs a été signée le 1^{er} juin 2004.

La réalisation des apports prévus par la convention d'apport est subordonnée à la levée de la condition suspensive suivante : approbation de la convention d'apport et de l'augmentation de capital correspondante par l'assemblée générale extraordinaire de la société Tracing>Server<.

Date d'arrêté des comptes utilisés pour la détermination des valeurs des apports

Ont été utilisés pour la détermination de la valeur des apports :

- les comptes intermédiaires de la société Tracing>Server< relatifs à la période du 1^{er} juillet 2003 au 31 décembre 2003,

- les comptes annuels de la société Team On Line Solutions relatifs à la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Date de la réunion des organes sociaux ayant approuvé l'opération

Lors de sa réunion du 28 mai 2004, le conseil d'administration de la société Tracing>Server< a approuvé le projet de convention d'apport et décidé d'autoriser Monsieur Olivier Carle à le signer. Lors de sa réunion du 1^{er} juin 2004, l'assemblée générale ordinaire de la société Inter Active Partners a approuvé le projet de convention d'apport et décidé d'autoriser Monsieur Guy Viciana à le signer. Lors de sa réunion du 6 avril 2004, le conseil d'administration de la société Mory Group a approuvé le projet de convention d'apport et décidé d'autoriser Monsieur Alain Bréau à le signer.

Régime fiscal de l'opération

L'opération d'apport est soumise au droit fixe d'enregistrement de 230 €.

Contrôle de l'opération

Date de l'assemblée générale appelée à approuver l'opération

L'assemblée générale extraordinaire de la société Tracing>Server< appelée à statuer sur l'opération d'apport se réunira le 28 juin 2004. L'avis de réunion a été publié au BALO du 14 mai 2004. L'avis de convocation a été publié au BALO le 28 mai 2004 et dans le Tout Lyon le 11 juin 2004. Sous réserve de l'approbation des résolutions par l'assemblée générale extraordinaire, l'apport sera définitivement réalisé le 28 juin 2004.

Commissaire aux apports

Monsieur Dominique Natale, Cabinet DELOITTE, 81 boulevard de Stalingrad à Villeurbanne (Rhône) a été désigné en qualité de Commissaire aux apports par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Lyon en date du 10 mai 2004. Sa mission a consisté en l'appréciation de la valeur d'apport des actions Team On Line Solutions. En outre, un avis sur la parité d'échange lui a été demandé. Conformément à la réglementation en vigueur, son rapport est tenu à disposition des actionnaires au siège social de la société Tracing>Server< et sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon dans les délais requis par la réglementation en vigueur. Ce rapport figure à la fin du présent document.

Rémunération de l'apport

Cet apport est rémunéré par une augmentation de capital de Tracing>server<. La parité fixée dans le traité d'apport est de DIX NEUF actions (19) nouvelles Tracing>Server< pour DEUX (2) actions Team On Line Solutions apportées, ce qui correspond à une valeur de l'action Team On Line Solutions de 20,90 € et une valeur de l'action Tracing>Server< de 2,20 €. Les apports seront donc rémunérés par l'émission de CINQ CENT QUATRE VINGT DIX MILLE CENT VINGT ET UNE (590 121) actions Tracing>Server< de 0,50 € de nominal chacune, assorties d'une prime d'émission de 1,70 € par action. Le capital social de la société Tracing>Server< sera augmenté en conséquence de DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE ET SOIXANTE ET UN (295 061) €. Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1er juillet 2003. L'admission des actions nouvelles sera demandée aux négociations sur le Nouveau Marché d'Euronext Paris SA dans les meilleurs délais suivant l'assemblée générale extraordinaire de la société Tracing>Server< ayant approuvé l'augmentation de capital.

▪ **Cotation**

Les actions feront l'objet d'une demande d'admission au Nouveau Marché d'Euronext Paris SA. La date de cotation sera précisée dans un avis d'Euronext Paris SA. La cotation sur une autre place n'est pas envisagée.

▪ **Mise à disposition du prospectus**

Des exemplaires des notes d'opérations et du document de référence sont disponibles sans frais auprès de :
Tracing>Server< - 129 chemin du Moulin Carron – 69 130 Ecully et
BANQUE PRIVEE FIDEURAM WARGNY – 7, place Vendôme – 75001 Paris.